



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 25 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt cinq octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain Glade**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
21/10/2022	21/10/2022	19	10	12	16

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr GLADE Alain
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mr PONTIER Michel
Mr URUTY Eric		X	Mr SOUBAYE Nicolas
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
<b>Secrétaire de séance</b>	Mme GROSJEAN-BALARD Carole		

### Délibération n°2022-10-25-06

<b>Résultat du vote</b>	<b>16 pour, 1 abstention (Mme Lagattu)</b>
-------------------------	--

**Objet : Décision modificative budgétaire n°2 – budget principal**

Il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget principal afin de financer la revalorisation du point d'indice, le terrain multisports suite à une réactualisation des devis et le projet de création de terrain de foot 5 synthétique.

Il est donc demandé au conseil d'autoriser les virements et inscriptions de crédits suivants :

SECTION	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES		RECETTES	
Chapitre / Article / Opération / Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chap 012- Charges du personnel Art. 64111 - Personnel titulaire		20 000 €		
Chap 013 - Atténuations de charges Art. 6419- Remboursement rémunération de personnel				20 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>20 000 €</b>		<b>20 000 €</b>

SECTION	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES		RECETTES	
Chapitre / Article / Opération / Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chap 13 -Subventions d'investissement Art. 1328 - 272- Subventions				71 760 €
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 2128 - 193- Main courante terrain football	44 240 €			
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 2128 - 271-Terrain multisports		4 000 €		
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 2128 - 272-Terrain de Foot 5		112 000 €		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>44 240 €</b>	<b>116 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>71 760 €</b>
<b>TOTAL MODIFICATION DE CREDITS</b>		<b>71 760 €</b>		<b>71 760 €</b>

**Le conseil municipal, après avoir délibéré :**

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative n°2 au budget principal ; exercice 2022, mentionnée dans le récapitulatif ci-dessus.

A Briatexte, les jour mois et an que dessus

Le Maire,  
A. GLADE

